ÉTAPES VERS LA CERTIFICATION IAB | Soutien offert par la Direction régionale de santé publique de Montréal

Accompagnement dans la mise en œuvre de la revitalisation de l'IAB par l'adoption des pratiques cliniques favorables à l'allaitement, d'une politique d'allaitement, d'un plan de formation du personnel, du Code international de commercialisation de substituts de lait maternel et dans l'établissement d'un système de monitorage en continu, au moyen :

Du partage des données sur les taux d'allaitement et les pratiques de soins:

- Taux d'allaitement dans les hôpitaux (annuel)
- Taux d'allaitement dans les semaines suivant l'accouchement, I-CLSC (annuel)
- Mesure du niveau d'implantation IAB (aux 5 ans)

D'expertise-conseil :

- Soutien pour la certification, le maintien et la recertification IAB
- Soutien clinique en allaitement pour les professionnels du réseau
- Communication de prises de position et de recommandations régionales, nationales ou provenant d'autres organismes scientifiques

D'une collaboration à l'élaboration et à la diffusion d'outils de références :

- Outils cliniques (protocoles, algorithmes, etc.)
- Cartographie des services disponibles en allaitement
- Outils d'information pour les parents

De comités :

- Comité régional en allaitement de Montréal (CRAM)
- Communauté de pratique en allaitement pour les infirmières cheffes (COPIC)

D'offres de formation :

- Formation de base en ligne (formation ministérielle sur la plateforme ENA)
- Formation continue : journée de professionnels (offres de crédits)
- Formation spécialisée : cohorte IBCLC
- Formation pour la mise en œuvre de l'outil d'évaluation des compétences (OMS)

1 ÉTAT DE LA SITUATION

Expertise-conseil dans l'élaboration de l'état de situation (état des avancements, identification des besoins et des enjeux, actualisation des recommandations suite à l'évaluation IAB)

2 PLAN D'ACTION

Expertise-conseil dans l'élaboration du plan d'action en lien avec les normes de l'IAB en vigueur (identification et priorisation des stratégies d'action)

3 DÉPLOIEMENT

4 PRÉ-ÉVALUATION IAB

Offerte par l'équipe d'évaluation IAB relevant du MSSS

5 ÉVALUATION IAB

Effectuée par l'équipe d'évaluation IAB relevant du MSSS

6 MAINTIEN ET RECERTIFICATION

*Les orientations ministérielles pour la mise en œuvre de l'IAB dans les établissements de santé et de services sociaux du Québec sont disponibles au *https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-815-01W.pdf*